

Terracotta²⁵

La couleur Terracotta évoque la terre des hommes. C'est la couleur du Sud par excellence. Celle du berceau des démocrates et des premiers humanistes.

Journal du cdH de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Trimestriel - juillet - août - septembre 2011 - n° 25 • Ed. resp. : Céline Fremault, rue du Chêne 14-16, 1000 Bruxelles. bruxelles@lecdh.be – Bureau de dépôt : Bruxelles X – N° d'agrément P505021 • Imprimé sur papier recyclé.



Opération « 365 jours pour rêver notre Ville »

En 2006, nous avons proposé un projet sérieux et ambitieux pour notre Ville. Ce projet s'articulait autour de cinq principes : honnêteté, proximité, écoute, efficacité et partenariat. Son objectif : construire une ville plus humaine, plus familiale et éducative, plus sûre, avec plus de logements, plus d'actions pour l'emploi, une ville plus verte, plus propre, plus vivante et plus conviviale.

Durant presque cinq ans de législature, nous avons travaillé en équipe pour respecter nos engagements, avec notre éthique de travail, avec loyauté, efficacité et sans grande publicité. S'il fallait décrire notre action en une phrase ce serait « **Engagements tenus** », parfois même au-delà de nos propositions de base.

Quelques réalisations phares du cdH : plus de 200 nouvelles places de crèches, un plan Seniors ambitieux, une nouvelle Maison de l'Emploi qui fédère tous les services locaux, l'organisation d'événements gratuits comme le festival « Théâtres Nomades », « Hopla », « Nokao », la limitation en zone 30 du Pentagone, la rénovation de nombreux espaces publics et espaces verts...

Nous n'avons aujourd'hui qu'une seule envie, qu'un seul rêve d'avenir pour notre Ville : continuer à la transformer pour qu'elle vous offre au quotidien la vie que vous voulez ! C'est la raison pour laquelle nous nous lançons dans la préparation des **nouveaux projets** pour demain et que nous voulons lancer avec vous une opération intitulée « **365 jours pour rêver notre Ville** », dont vous trouverez tous les détails sur le site www.villedebruxelles.lecdh.be.

Venez vite nous rejoindre dans cette opération qui vous offre la possibilité de construire votre propre futur !



Néo ou un nouveau morceau de ville à dimension internationale

Le projet Néo, qui prévoit le développement et le réaménagement du Plateau du Heysel, suit son cours. Le premier coup de pioche devrait être donné en 2015.

Le Plateau du Heysel est un quartier fragmenté relevant d'une incohérence urbanistique due notamment aux vestiges de l'expo 58.

« En 2009, avec mes collègues du Collège de la Ville de Bruxelles, nous avons lancé un **concours d'architecture internationale** avec comme objectif de **revitaliser** ce pan de quartier et de lui apporter de **nouvelles infrastructures** de dimension internationale, indispensables au développement d'une capitale comme Bruxelles », explique **Christian CEUX**, Echevin de l'Urbanisme.

En 2010, le bureau néerlandais KCAP remporte le concours. Le cahier des charges prévoit un centre de convention de dimension internationale, un centre commercial de dimension nationale, un pôle récréatif et de loisirs, une salle de spectacle, des espaces verts et un stade multifonctionnel.

Au mois de juin dernier, la Ville dévoile les premières esquisses du projet Néo. Un parc à thèmes en plein air, un complexe indoor de loisirs et de divertissements et un complexe de cinémas, cafés et restaurants y seront également implantés. KCAP a aussi prévu entre 500 et 750 habitations avec vue sur le parc et l'Atomium. Le stationnement, quant à lui, s'effectuera principalement en sous-sol au profit du nouveau parc qui reliera les espaces verts existants (parc d'Osseghem et de I aeken).

Découvrez le nouveau site internet du cdH de la Ville de Bruxelles:
www.villedebruxelles.lecdh.be



L'équipe cdH de la Ville de Bruxelles

accueil | notre équipe | médias | nos projets | agenda | liens | contact

Chers Neder-Over-Heembeekers, venez rencontrer l'équipe cdH de la Ville de Bruxelles !
L'équipe cdH de la Ville de Bruxelles sera à Neder-Over-Heembeek le mardi 29 septembre 2011 à 20h pour écouter et entendre les citoyens mais également...

Rencontrez l'équipe cdH de la Ville de Bruxelles

En mars 2010, nous avons commencé, avec toute l'équipe cdH de la Ville de Bruxelles, un premier « Tour des quartiers » de la Ville pour écouter et entendre les citoyens mais également les représentants des différents secteurs d'activités de la Ville de Bruxelles. Nous clôturerons ce premier tour par le quartier de Haren, le quartier Nord-Est et le quartier Louise, et en 2012, nous poursuivrons cette démarche avec un second « Tour des quartiers ».

Sommaire

Editos

- du Président Benoît LUTGEN



- du cdH bruxellois

p2

Notre équipe ministérielle

- **Joëlle MILQUET**
Vice-Première Ministre et Ministre de l'Emploi
- **Benoît CEREXHE**
Ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi



Le mot de Céline FREMAULT
Cheffe de Groupe au Parlement bruxellois

p3

Le cdH de la Ville de Bruxelles :
ses idées et ses actions



p4

A la découverte de nos mandataires

p5

Echos du Parlement bruxellois

p6-7

Votre avis nous intéresse !
Agenda

p8



Radicalement au centre et humainement durable

Construire un monde radicalement plus humain, ça commence dans votre quartier, votre commune, votre Région. Avec le cdH, ce que nous voulons faire, dans les 19 communes bruxelloises et en périphérie, c'est agir pour supprimer ces situations, qui heurtent chaque jour la dignité de la femme et de l'homme : **pauvreté, chômage, logements indécents, isolement, violence, insécurité, environnement dégradé.**



Nous vous proposons un **projet** qui allie la **générosité** à la **créativité**, la fraternité et la diversité, la solidarité et l'esprit d'entreprendre, un projet qui offre un **cadre de vie agréable et convivial**, un projet qui incite au respect, respect des lieux, respect des biens et surtout respect des personnes.

L'**être humain** est un être social, libre, il est un élément de la nature mais il est avant tout humain. L'**humanisme** rassemble en un seul morceau ces trois dimensions. Le **cdH** porte un héritage important : le personnalisme chrétien, fondateur de l'Europe et l'humanisme démocratique qui en a élargi le chemin.

Construire un monde radicalement plus humain, c'est **notre engagement**, sur le terrain. Bruxelles doit construire son avenir de capitale belge et européenne. Construire cet avenir, c'est oser une ville différente, une ville qui respire, une ville plus propre, une ville en lien avec sa périphérie et son espace de développement économique et social, une ville qui honore sa réputation de convivialité et de plaisir de vivre ensemble.

Avec tous les Bruxellois, les familles, les jeunes et les aînés, les travailleurs et les chercheurs d'emploi, les chefs d'entreprise, les associations actives sur le terrain, les enseignants, les acteurs de la culture, nous voulons voir et imaginer ce que sera Bruxelles dans 10, 20, 30 ans et le réaliser.

Construire une ville radicalement plus humaine, ça commence

avec vous. Pas de projet politique nouveau sans citoyen pour le porter. Notre méthode de travail, c'est d'abord l'écoute. **N'hésitez pas à prendre contact avec le cdH** pour partager vos idées, vos projets et vos rêves pour votre commune.

Benoît LUTGEN
Président du cdH
benoit.lutgen@lecdh.be

L'Édito du cdH bruxellois

Notre objectif :

Donner les moyens à chaque Bruxellois de construire son projet de vie

Le cdH bruxellois se met petit à petit en ordre de marche dans chaque commune de la Région bruxelloise et de sa périphérie, afin de vous convaincre une fois encore de la pertinence de notre projet et de nos priorités pour les Bruxellois. Notre ambition et notre engagement : déployer toute notre énergie, notre efficacité et notre bon sens afin que chaque Bruxellois puisse réaliser ses projets de vie, qu'ils soient familiaux, professionnels, ludiques, ...

L'**équipe cdH** de votre commune, que vous découvrirez dans ces colonnes, est **ambitieuse, crédible et déterminée** à travailler encore à votre service ! Bien sûr, les défis à relever ces prochaines années restent nombreux, le travail ne manquera pas et les **combats** à mener ne seront pas simples :

- Dans une ville qui se rajeunit tous les jours avec l'explosion démographique que nous connaissons, il faut résolument **miser sur nos jeunes Bruxellois**. L'école et ses enseignants jouent donc chaque

jour un rôle fondamental pour construire l'avenir de nos enfants, rôle qu'il faudra encore soutenir davantage. C'est une des clés qui permettra à tous nos jeunes Bruxellois de décrocher ensuite un emploi.

- Construire son projet de vie, c'est pouvoir **disposer d'un logement, à un prix abordable**. Or, on le sait, espérer pour un jeune couple d'acquiescer un logement relève de plus en plus de l'exploit dans nos communes. C'est pourtant un projet légitime, auquel le cdH ne veut pas renoncer.
- L'humanisme, c'est aussi refuser l'inacceptable, ce qui heurte la **dignité humaine** : pauvreté, logements insalubres, violence sont autant de drames quotidiens auxquels aucun décideur politique ne peut rester indifférent et pour lesquels nous voulons continuer à nous battre.
- Le sentiment d'insécurité au sein de nos communes a augmenté ces dernières années. Or la **sécurité** est aussi un **droit**

fondamental. Il faut s'attaquer à toutes ces petites incivilités qui rendent notre quotidien moins agréable.

Nos priorités, notre objectif sont simples : **permettre à chaque Bruxellois de pouvoir continuer à s'épanouir dans la ville**, dans un logement à un prix abordable et avec un emploi stimulant ! Vous retrouverez dans ce numéro du Terracotta les actions de vos mandataires locaux, leurs combats quotidiens pour rendre nos communes plus accueillantes, plus belles, plus humaines. N'hésitez pas bien entendu à prendre contact

avec eux pour toute question, suggestion, remarque, ... ils sont à votre disposition, de même que toute l'équipe du cdH bruxellois. Un seul site pour nous retrouver : **www.lecdh-bruxelles.be**

Aidez-nous à planter, dès demain, des brins d'humanité dans chacune de nos communes !

Damien DE KEYSER,
Hamza FASSI-FIHRI,
Céline FREMAULT



La vérité des chiffres... au service des défis sociaux

Comme l'expliquait Benoît Lutgen dans son discours le 4 septembre, les politiques ont besoin de statistiques pour appréhender les défis sociaux.

- Comment évaluer l'évolution de l'**analphabétisme** en Belgique quand le **seul chiffre** disponible, à savoir 10% de la population, date d'il y a **plus de 20 ans** ?
- Comment mesurer l'ampleur du **nombre de logements vides** à Bruxelles et déterminer les bonnes politiques à mener quand on ne dispose que d'une **fourchette approximative** de 15.000 à 30.000 logements vides ?
- Comment évaluer les **impacts des politiques de mobilité** de ces dernières années alors que le **dernier comptage** global des voitures sur nos routes date de **2001** ?

L'absence de chiffres actualisés ne correspond pas pour autant à une absence de défis pour les dirigeants politiques. L'**évaluation des politiques publiques** est un élément indispensable du travail de **contrôle démocratique** et il permet de rendre des comptes sur l'efficacité des politiques menées.

A cette fin, disposer d'un outil statistique performant permettant la récolte, le recoupement et l'analyse des données statistiques est primordial. Il est essentiel de disposer de **chiffres pertinents, récents**, pour apporter des **réponses ciblées** et procéder aux réajustements nécessaires.



Céline FREMAULT
Cheffe de Groupe
au Parlement bruxellois

N'hésitez pas à consulter le site du cdH bruxellois www.lecdh-bruxelles.be. Vous y trouverez toutes les informations pratiques et les dernières actualités des élus cdH bruxellois.

Interview de Joëlle Milquet, Vice-Première Ministre et Ministre de l'Emploi

« Je vais pouvoir pleinement me consacrer à la gestion de l'Etat... et de Bruxelles-Ville ! »

Joëlle Milquet, vous avez cédé le flambeau après douze ans de présidence, votre sentiment ?

Cette passation de pouvoir a été un fabuleux **moment de convivialité**. J'avais vraiment voulu cette relève et je l'ai préparée bien avant mon départ, pour assurer un **avenir serein** à mon parti. Je suis arrivée, à la présidence du cdH, en duo avec Philippe Maystadt et j'ai cédé le témoin à Benoît Lutgen de la même manière. Mon successeur a toute ma **confiance** et mon **amitié**.

Comment résumer cette présidence ?

J'ai hérité, à 38 ans, d'un parti usé, en crise, relégué dans l'opposition et marginalisé. On le disait mort. Aujourd'hui, j'ai légué un **parti bien vivant, respecté et crédible**, installé dans les postes clés à tous les niveaux de pouvoir. Le cdH est devenu un **parti neuf**, avec une nouvelle identité, un nouveau projet, un parti entièrement renouvelé et féminisé.



Votre plus beau souvenir ?

Le **congrès de changement de nom** ! Quel moment émouvant ! L'humanisme est le concept le plus fort, le plus précurseur et le plus nécessaire du XXI^e siècle. Il transcende les vieux clivages de droite ou de gauche. L'**humanisme**, ce **concept universaliste et généreux**, dérange sans doute car il va à l'encontre de toutes les dérives actuelles de notre société : individualisme, matérialisme, racisme, nationalisme, populisme.

Votre rôle à l'avenir ?

Je tiens à rassurer tout de

suite : je ne compte pas jouer les belles-mères ! Après douze ans d'investissement total, je suis assez soulagée de pouvoir transmettre le poids de la direction du parti pour me concentrer à 200 %, à son futur gouvernement et aux nombreuses **réformes institutionnelles et socio-économiques** dont notre Pays et l'Europe ont besoin. Sans oublier Bruxelles, évidemment, où le cdH qui a doublé son score en dix ans fait face à des enjeux majeurs. Bruxelles, par ailleurs, capitale d'un Pays que je m'emploie plus que jamais à sauver, à la table des négociations.

En direct du Gouvernement bruxellois, avec Benoît CEREXHE, Ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi

L'économie sociale au bénéfice de l'emploi et de la santé



L'économie sociale rend des **services de proximité**, crée du **lien social** et favorise l'**insertion** des personnes fragilisées sur le marché de l'emploi. La soutenir est donc une façon pour la Région bruxelloise à la fois de se doter d'un véritable levier pour réduire le chômage, en particulier celui des personnes peu qualifiées, et de répondre aux besoins d'une population qui ne fera que s'accroître dans les années à venir, notamment dans le domaine de ce que l'on appelle les « **déterminants**

» **de la santé** : accessibilité de l'offre de soins, cohésion sociale, maintien à domicile. Quand on peut conjuguer ces compétences au profit des Bruxellois, on est un Ministre heureux !

Faciliter l'accès à la santé

« **Proximité Santé** » en est un bel exemple. Son objectif : faciliter l'accès à la santé pour chacun. Cela recouvre des réalités bien différentes : depuis **les conseils d'un ergothérapeute** jusqu'à la location, la vente et la

livraison à domicile de **matériel de santé** en passant par une **aide pour les petits travaux** et le transport des personnes malades, seules, handicapées ou en convalescence. Depuis début septembre, elle propose un nouveau service de **transport pour les personnes à mobilité réduite**, avec cette particularité que le chauffeur peut très concrètement accompagner la personne dans ses démarches.

Créer de l'emploi pour les moins qualifiés

Agréée ILDE (Initiative locale de développement de l'emploi), l'association propose des postes de **travail à un public motivé mais défavorisé** et/ou difficile à placer, et en assure la formation. Elle emploie actuellement 12 Bruxellois (dont 5 ACS et 4 article 60). Il existe à Bruxelles d'autres ILDE actives dans le domaine de la santé. Elles totalisent **une centaine d'emplois** dont 80, occupés par des personnes infraqualifiées, sont subsidiés par la Région à concurrence de 340.000 euros.

Le Bureau de liaison de Laeken officiellement inauguré

Au début de la législature, Joëlle MILQUET, alors Echevine en charge de l'Etat-civil, lance le projet d'optimisation des cinq antennes administratives décentralisées de la Ville. Ce projet vise à offrir un service de proximité dans le quartier, mais aussi à désengorger le Centre administratif principal situé dans le centre de Bruxelles.

Hamza FASSI-FIHRI poursuit le projet et le 4 octobre 2010 naît l'antenne pilote de Laeken, destinée à permettre au citoyen d'effectuer la quasi totalité des démarches administratives. En effet, le Bureau de liaison de Laeken dispense les **services des guichets « population »**, les **services de police** et dispose aussi d'une **bibliothèque**. Ce projet pilote a été officiellement inauguré le samedi 3 septembre 2011, en présence de l'Echevin de l'Etat-civil, Hamza FASSI-FIHRI, mais aussi de Joëlle MILQUET et de Christian CEUX.

« L'objectif est de reproduire la réussite de l'antenne de Laeken, qui compte plus de 400 visites par jour, pour les quatre autres antennes administratives décentralisées, à savoir les antennes du quartier européen (quartier Nord-Est), du quartier Louise, de Neder-Over-Hembeek, et de Haren », explique Hamza FASSI-FIHRI.

En 2012, le Bureau de liaison de Laeken devrait également accueillir le centre culturel de la Maison de la Création.



Bertin MAMPAKA maintient les « Chèques Sport »

L'opération « Chèques Sport » avait rencontré un vif succès parmi la population bruxelloise. Bertin MAMPAKA, député bruxellois et Echevin des Sports de la Ville de Bruxelles est heureux d'annoncer que l'opération se poursuit et devient l'« Aide au Sport ».

« Ce montant de 100 euros par enfant est une aide essentielle pour beaucoup de familles. Notre volonté est réellement que tous les Bruxellois puissent bénéficier des infrastructures sportives de la Ville de Bruxelles. Car le sport est un bienfait pour la santé, mais aussi un vecteur de mixité sociale indéniable », déclare Bertin MAMPAKA. L'« Aide au Sport » permet d'affilier les enfants de 6 à 18 ans à un club sportif et de les inscrire à un stage sportif.

Comment obtenir l'aide au sport ?

Le formulaire d'inscription est disponible sur simple demande au 02/279 47 11 ou en envoyant un email à servedessports@brucity.be. Attention, la date limite des inscriptions est fixée au 15 novembre 2011.



Les seniors à l'honneur !

3^e Semaine des seniors du 29 septembre au 6 octobre 2011

En 2009, nous lançons l'enquête sur les besoins des seniors. L'année suivante, l'OMS déclarait Bruxelles « Ville amie des aînés » et une première ébauche du « plan communal senior » était présentée aux seniors.

Et en 2011 ?

À l'heure où nos politiques évoquent l'idée de prolonger « le temps de travail », où la retraite prend des allures de transition entre l'activité et l'inactivité, il est important pour les seniors de suggérer eux-mêmes des initiatives concrètes visant à leur asseoir une meilleure place dans la société, à faire connaître leurs aspirations et à promouvoir un dialogue actif entre toutes les générations.

Pour la troisième fois consécutive, à l'initiative de Chantal NOËL,

Echevine des Seniors, la Ville de Bruxelles a mis nos aînés à l'honneur. Elle rappelle ainsi leur **place fondamentale** dans notre société. Du 29 septembre au 6 octobre, un large éventail d'événements et d'activités, ouvertes à tous (habitants de Bruxelles ou non) et gratuites, ont ainsi été proposées.

Le programme de la Semaine des seniors se veut en phase avec les problématiques actuelles. On y a parlé **bénévolat** via le salon sur le volontariat « Je suis bénévole. Et vous ? » qui s'est déroulé au Heysel et une conférence-débat autour du thème « L'or gris – Volontariat des seniors et Emploi : concurrence déloyale ou complémentarité ? ». « Une conférence à l'Hôtel de Ville de Bruxelles sur la sécurité des seniors à Bruxelles ainsi qu'une

autre sur les apports concrets du label « **Ville Amie des Aînés** » proposée par la Plateforme européenne des Seniors (AGE) ont permis d'apporter des pistes de réponse à nombres

de questionnements », espère Chantal NOËL, qui remercie sincèrement tous les seniors et l'ensemble des partenaires pour leur implication, souvent bénévole, dans ces différents projets.



Coup d'éclat sur la Grand-Place

Fin 2008, la Ville de Bruxelles terminait les travaux de restauration de cinq maisons de la Grand-Place situées de part et d'autre de la Maison du Cygne. La différence est éloquent : ces façades resplendent désormais de mille feux.

Depuis le mois de mai 2011, ce sont les **six maisons** d'en face, « *Le Cerf, Joseph et Anne, L'Ange, La maison des Tailleurs, Le Pigeon et Aux Armes de Brabant* », qui sont en cours de restauration. A leur tour, durant un an, elles seront **nettoyées, sablées, rejointoyées, protégées**. Les éléments ayant perdu de leur éclat seront aussi redorés. « *La Ville prône davantage une conservation à long terme, plutôt que des réparations régulières et ponctuelles* », explique **Christian**

CEUX, Echevin du Patrimoine. Ces travaux dureront un an et font partie intégrante d'une **campagne de restauration** entreprise en 2004. Les restaurations se basent sur des essais et des recherches menées il y a plusieurs années.

La volonté de Christian CEUX est de continuer à préserver cette architecture exceptionnelle et de mettre davantage en valeur le patrimoine UNESCO. L'extension et l'**amélioration de la zone piétonne** participent également à cette mise en valeur. Ainsi, depuis avril dernier, des travaux sont entrepris aux abords de la Grand-Place. Ils visent à réaménager les voiries afin de leur conférer un profil « piéton ».

Dans la même optique, c'est la rue du Marché aux Fromages qui est en pleine mutation. Avec

la collaboration d'Atrium et des commerçants de la rue, la Ville tente de **redynamiser la rue des Pitras** tant d'un point de vue esthétique que commercial. Exit

donc les enseignes lumineuses tapageuses et grandiloquentes. Celles-ci feront désormais place à des enseignes plus respectueuses du patrimoine.



La Ville de Bruxelles organise la 9^e édition de la « Nuit Blanche »

A l'initiative de l'échevinat de la Culture de la Ville, cette manifestation - à la fois artistique et populaire - se déroulera La nuit du 1^{er} au 2 octobre 2011.



La « Nuit Blanche » s'inscrit dans le désir de (re) découvrir ou (re)conquérir l'environnement urbain d'un nouveau point de vue. Expositions, installations, projections multimédias, soirées, parcours et activités nocturnes permettent d'aller à la **rencontre de lieux insolites**, de lieux habituellement fermés ou ignorés du public.

Cette année, la « Nuit Blanche » est plus que jamais placée sous le signe de la **mobilité durable**, puisque, en plus de la gratuité du réseau de bus Noctis jusqu'à 5h du matin, un grand parking vélos, gratuit et surveillé est prévu à la place Sainte-Catherine.

A noter aussi, pour la première fois, la présence d'un « shop » à la Centrale électrique, où se situe également le stand info.

Ouverture de la nouvelle crèche César de Paepe

Le 7 septembre dernier, Chantal NOËL, Echevine de la Petite Enfance et des Crèches, a inauguré la toute nouvelle crèche César de Paepe.

Située sur le site de l'hôpital César de Paepe, cette **crèche de 48 places** accueillera, dans un premier temps, les enfants de la crèche de la rue Haute et permettra, par la suite, de résoudre la problématique du manque de places d'accueil pour le personnel de l'hôpital Saint-Pierre.

L'**inauguration** de ce nouveau milieu d'accueil, en présence des autorités de la Ville, de l'ONE et du Ministre bruxellois de l'Emploi, Benoît CEREXHE, était également l'occasion pour Chantal NOËL de dresser un état des lieux de la Petite Enfance à la Ville de Bruxelles, à un an de la fin de la législation.

Chantal NOËL en a profité pour rappeler que, pour tous les milieux d'accueil de la Ville, les inscriptions sont désormais centralisées auprès de l'**Antenne de la Petite Enfance**, 17-18 Place Sainte-Catherine, ou via le numéro gratuit **0800/17 071**, du lundi au vendredi de 8 à 12h.





Gestion des espaces verts : Bertin Mampaka voit rouge

Dans les ensembles de logements sociaux, les espaces verts qui les jouxtent ont - sans doute plus qu'ailleurs encore - un rôle primordial à jouer. Ils constituent souvent les seuls lieux de promenade, de délasserment, de rencontre et de convivialité. Ils participent activement à la vie sociale.

Or, actuellement, la gestion et l'entretien de ces espaces verts varie fortement d'une société de logements à une autre. Là où certaines d'entre elles l'assument de A à Z, d'autres ont recours à des agents communaux pour accomplir cette mission.

Ces pratiques posent questions. D'une part, la situation actuelle crée une confusion en termes de responsabilité et d'utilisation de l'argent public.

D'autre part, cette situation amène à des inégalités de traitement des locataires sociaux. Certains devant supporter la charge de cet entretien, selon le mode de gestion pour lequel la société a opté.

Enfin, le recours au personnel communal immobilise des employés qui devraient en principe être affectés à d'autres tâches.

Bertin MAMPAKA a donc interpellé le Ministre en charge du Logement afin qu'il clarifie et harmonise les pratiques actuelles dans ce domaine.



Concilier préservation et accessibilité des espaces verts

Ces dernières décennies,

la pression immobilière a entraîné une diminution et une fragilisation importante des espaces verts de la Capitale, obligeant la Région à doter ces espaces de statuts spécifiques divers, plus ou moins contraignants pour les usagers. Avec entre autres conséquences une surfréquentation des terrains restants, une réglementation ardue et une liberté toute relative pour les associations de jeunesse...

Exprimant sa crainte que les espaces verts bruxellois ne soient considérés exclusivement comme des musées et non plus comme des biens publics, des lieux de découvertes ou encore d'éducation à la nature, **Hervé DOYEN** a interpellé la Ministre de l'Environnement. Il s'interroge : quel est le rôle de Bruxelles-Environnement et sa marge de manœuvre quant à l'encadrement de la fréquentation de ces lieux ? Comment articuler harmonieusement présence des jeunes, cohabitation des différents usagers et gestion durable ?

Selon le député-bourgmestre, la fonction écologique des espaces verts, certes louable et nécessaire, ne doit pas évincer leur fonction sociale et récréative.



Internet gratuit ou à petit prix dans 14 communes

Douze Espaces Publics Numériques (EPN) permettent aux Bruxellois de s'initier à l'informatique et d'avoir accès gratuitement ou à prix démocratique à Internet. Financés par la Région de Bruxelles-Capitale et installés dans les communes, ces centres mettent PC, Internet et conseillers à disposition.

« Le but est d'aider les exclus de la vie numérique à combler leurs lacunes informatiques », explique **Danielle CARON**. « Le manque de budget pour l'achat de matériel ou l'abonnement à un fournisseur d'accès n'est pas seul en cause. Nombre de personnes ne disposent tout simplement pas des connaissances suffisantes pour utiliser ces outils. Or, ils sont aujourd'hui indispensables pour consulter les offres d'emploi, envoyer un CV ou tout simplement correspondre par e-mail. »

On trouve des EPN à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Jette, Saint-Gilles, Saint-Josse-Ten-Noode, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre et tout récemment, à Ixelles et Schaerbeek.



Stop aux intrus dans les sacs poubelles

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'obligation de tri est devenue une réalité

en Région bruxelloise. 1,5 an plus tard, on peut déjà tirer un bilan positif : 30.000 tonnes de déchets en moins vers l'incinérateur.

Malgré tout, le tri pour les sacs poubelles PMC n'est pas encore optimal étant donné l'importance du nombre de déchets « intrus » que l'on peut y trouver.

Sensibilisée par la thématique du tri des déchets, **Mahinur OZDEMIR** a interrogé le Secrétaire d'Etat en charge de la Propreté sur le plan de sensibilisation mis en place par la Région en partenariat avec la société « Fost + » et l'asbl « Lutte contre l'exclusion sociale » à Molenbeek. L'objectif est simple : expliquer aux riverains comment trier leurs déchets. A cette fin, des autocollants « STOP » seront collés sur les sacs non-conformes et une équipe de six jeunes issus de milieux défavorisés, et engagés par l'asbl, parcourra les zones sensibles.

Se réjouissant de cette initiative, la députée ne manquera pas de suivre avec intérêt la pérennisation de ce projet.



A quand les éco-chèques à la STIB ?

Bien que figurant dans la liste des services et produits pouvant être acquis avec des éco-chèques, la STIB n'autorise pas ces derniers comme moyen de paiement pour l'achat de ses titres de transport. Ces chèques représentent pourtant un incitant fiscal important permettant d'augmenter le pouvoir d'achat pour des produits ou prestations à caractère écologique.

Pour le cdH, s'il est bien une attitude propice au développement durable, c'est la promotion de la mobilité durable, en ce compris l'« utilisation durable » des transports en commun.

C'est pourquoi **Joël RIGUELLE**, dans une question à la Ministre des Transports, revient sur les raisons de ce refus, notamment sur l'aspect financier. Les sociétés émettrices de ces chèques retiennent à leurs affiliés un escompte de 5% sur la valeur totale du remboursement des chèques. Répercuter ce coût sur le prix des tickets serait chose délicate pour les usagers. La Ministre s'était pourtant déjà engagée à prendre contact avec la STIB pour solutionner ce problème. Le député-bourgmestre se demande donc si des pistes ont entretemps été dégagées avec la STIB et les sociétés émettrices d'éco-chèques en vue d'un compromis convenable.



Pour la reconnaissance d'un Etat Palestinien

Lors de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies, l'Autorité palestinienne va demander la reconnaissance de l'Etat Palestinien comme Etat membre à part entière de l'ONU.

En vue de cette échéance historique, **Ahmed EI KHANNOUSS** a co-déposé au Parlement bruxellois une proposition de résolution demandant à la Belgique de reconnaître l'Etat palestinien et de plaider auprès de l'Union européenne afin qu'elle en fasse de même.

Suite au surplace des négociations, le quotidien des Palestiniens risque de se détériorer une nouvelle fois. Pour le député, cette situation a suffisamment duré. En nourrissant l'espoir que cet acte relance les négociations, Ahmed EL KHANNOUSS appelle de ses vœux à une paix durable. La reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant est incontestablement une étape vers la pacification et la prospérité des peuples de la région.



Un bail à durée déterminée pour une attribution plus juste des logements sociaux

A l'heure actuelle les ménages bénéficiant d'un logement social y restent bien souvent à vie, et pour cause, leur bail n'est pas limité dans le temps.

Le principal effet pervers de cette situation est le maintien de certains ménages jouissant de revenus corrects au sein d'habitations sociales, lesquelles ne sont plus disponibles pour ceux qui en ont réellement besoin. Ces familles à faibles revenus sont pourtant souvent amenées à se loger dans des conditions déplorables avec les conséquences que l'on sait (problèmes de santé, etc).

Céline FREMAULT a récemment interpellé le Secrétaire d'Etat en charge du Logement pour faire le point sur la mise sur pied d'un bail à durée déterminée dans le logement social. Cette évolution législative initiée grâce au cdH devrait en effet permettre une occupation plus juste des logements publics dont Bruxelles manque encore cruellement.



L'enseignement toujours au cœur de notre action

L'enseignement, un sujet qui nous concerne tous, qui nous taraude qui nous pose question et pour lequel il n'y pas de solution unique ou « toute faite » !

Au cœur de notre action et de notre réflexion : les Carrefours de l'éducation de l'année passée nous ont permis de prendre la mesure des défis à relever pour Bruxelles : besoin de création d'écoles, nouvelles pédagogies innovantes, mise au point sur la qualité de notre enseignement.

Ces rencontres ont été l'occasion de confronter l'expérience du terrain à la décision politique. En lien avec le groupe régional bruxellois, **Julie de GROOTE** poursuivra donc, dès la prochaine rentrée, le cycle de débats au Parlement francophone bruxellois.

Pour ce nouveau volet de rencontres, nous nous attarderons sur l'enseignement qualifiant indispensable à la création d'emploi pour notre Région, la détection précoce des problèmes d'apprentissage pour nous pencher, enfin, sur les paris à relever dans le monde enseignant.

Nous vous donnons donc rendez-vous, au siège du cdH :

- Le 29 septembre : « le qualifiant : un problème de fond ou d'image »
 - Le 27 octobre : « Dix... moi que tu m'aides ! Les troubles de l'apprentissage et l'école. »
 - Le 24 novembre : « les (dé)motivations de l'enseignant »
- Nous vous y attendons nombreux !



Continuer le combat pour davantage de fair-play dans le sport

La lutte pour l'éthique et la promotion des bonnes valeurs constitue l'un des points marquants de la partie sport du programme communautaire 2009-

2014. Une campagne autour de l'arbitrage dans le football sera bientôt lancée par la Communauté française. A l'échelon de la COCOF, des actions initiées naguère (telles que « carton rouge au racisme et à la violence dans le sport ») se poursuivent. D'autres campagnes sont à venir.

Pierre MIGISHA s'efforce régulièrement d'évoquer cette préoccupation noble dans les débats parlementaires. Il soutient notamment l'action de l'asbl « Panathlon Wallonie-Bruxelles », qui multiplie les initiatives afin précisément de sensibiliser un maximum de personnes au fair-play.

A la rentrée, le député interrogera à nouveau les Ministres en charge du Sport (Communauté française et COCOF) sur l'état d'avancement de leur programme dans ce domaine. Il s'intéressera également à l'implication de la COCOF et de la Communauté française dans la semaine F.A.R.E (Football against racism in Europe / début octobre) chapeautée en Belgique par un groupe de travail lié à la Cellule football du Ministère de l'Intérieur. Pierre MIGISHA est d'ailleurs l'un des membres très actifs de ce groupe de travail.



Des quotas pour développer l'offre de stages en entreprise

Dans le cadre du plan stratégique de formation professionnelle, les députés bruxellois ont rencontré les différents acteurs du secteur. Suite à ces auditions qui se sont tenues au Parlement

de la COCOF, **Hamza FASSI-FIHRI** a soumis au Ministre compétent 10 propositions en vue de répondre au défi de la formation à Bruxelles. Le député a ainsi rappelé que ce plan doit opérer un ajustement de l'offre de formation professionnelle au profil des demandeurs d'emploi ainsi qu'aux besoins du marché du travail.

Hamza FASSI-FIHRI a notamment insisté sur la nécessité de développer la formation par le stage en entreprise. Le député souhaite responsabiliser les entreprises par rapport au rôle qu'elles ont à jouer dans le cadre de la formation des jeunes. A l'instar de ce qui se fait déjà en France, il suggère que soit étudiée la possibilité de mettre en place un système de quotas de jeunes en formation dans les entreprises.



La ville et le stationnement automobile

La pression automobile croissante en zone urbaine rend le trafic toujours plus difficile. D'autant plus que la voirie n'appartient pas seulement aux automobilistes. Elle est à partager avec les

usagers dits « faibles » ou « doux ».

L'utilisation des trottoirs par des conducteurs inciviques rend difficiles d'accès - voire inaccessibles - les espaces réservés aux piétons. Conséquence : mise en danger des piétons, des mamans avec poussette, des personnes à mobilité réduite, etc., obligés de longer le trottoir en empruntant la rue, à la merci de tout véhicule roulant.

Autre effet de cette incivilité récurrente : l'accès aux immeubles est plus difficile pour les véhicules de secours. On ne peut admettre que, devant l'importance de la problématique, l'on se borne à faire de simples constats.

Auprès de la Ministre de la Mobilité d'abord, en Conseil de police ensuite, **André du BUS** insiste pour que des mesures soient prises.

Exprimez-vous sur la gestion de notre commune !

Economie et emploi

1. Êtes-vous satisfait de l'offre de commerces (proximité des commerces, commerces de nuit, marchés, heures d'ouverture) à la Ville de Bruxelles ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
2. Que pensez-vous des outils de soutien à l'emploi (formations, accompagnement et suivi) offerts notamment par la Maison de l'Emploi et la Mission Locale pour l'Emploi et la Formation ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Social

3. Êtes-vous satisfait de l'offre et de la qualité des infrastructures d'accueil de l'enfance (nombre de places dans les crèches et dans les écoles) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
4. Que pensez-vous de la politique de logement pour les seniors (prix et qualité des maisons de repos, nombre de places dans les homes, habitations groupées politique pour une retraite active, aide pratique, lutte contre l'isolement) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Sécurité

5. a. Comment jugez-vous les services rendus par la police à la Ville de Bruxelles ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
- b. Vous sentez-vous moins en sécurité dans certains quartiers ? Si oui, précisez lesquels ?

Mobilité

6. Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait des infrastructures routières à la Ville de Bruxelles (état des routes, nids de poule, présence de pistes cyclables) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
7. Que pensez-vous de la mobilité (parking, stationnement prioritaire pour les habitants de la commune, espaces piétonniers, fréquence et qualité des transports en commun, fluidité de la circulation) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Propreté

8. Êtes-vous satisfait de la propreté (propreté des rues et des trottoirs, lutte contre les dépôts clandestins) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
9. Comment jugez-vous la gestion du tri et du ramassage des déchets (fréquence des passages, respect des horaires, tri, parcs à conteneurs, coins verts mobiles) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
10. Que pensez-vous de l'offre et de la qualité des espaces verts (nombre de parcs, de bancs publics et de plaines de jeux, propreté des espaces verts) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
11. Comment qualifiez-vous le travail des équipes communales suite aux récentes inondations (enlèvement des objets sur la voie publique, nettoyage des voiries, désobstruction des avaloirs, vidange des caves) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

12. Êtes-vous satisfait des services de déneigement des routes fournis par la Ville de Bruxelles ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Loisirs

13. Que pensez-vous de l'offre de loisirs culturels et sportifs à la Ville de Bruxelles (diversité et qualité des événements, heures d'ouvertures des centres sportifs, prix des activités, proximité des infrastructures) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Logement

14. Que pensez-vous des logements à la Ville de Bruxelles (Qualité/prix des logements publics, des logements privés et des logements sociaux) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Le travail de la commune

15. Que pensez-vous des services fournis par notre administration communale (heures d'ouverture, qualité des services, temps d'attente, disponibilité) ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
16. Êtes-vous satisfait du travail accompli par la majorité à la Ville de Bruxelles au cours de ces cinq dernières années ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion
17. Comment jugez-vous l'action de notre bourgmestre ?
 très satisfait ; assez satisfait ; pas vraiment satisfait ;
 pas du tout satisfait ; sans opinion

Remarques/suggestions

.....

Je désire être averti(e) personnellement des résultats de cette consultation: oui non
 Je désire être informé(e) des activités de la section cdH: oui non

Voici mes coordonnées:

Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____ n°: _____
 Code postal: _____ Localité: _____
 Téléphone: _____ Fax: _____
 E-mail: _____

Nous vous remercions de votre participation et du temps que vous avez consacré à ce questionnaire !

Merci de renvoyer ce formulaire complété à l'attention de Jean REMY, Président de la section locale cdH de la Ville de Bruxelles, par courrier (41, rue des Deux Eglises, 1000 Bruxelles), par fax (02/238.01.29), ou par e-mail (cdhcomitebxlville@gmail.com).

A propos de vous

Êtes-vous ?
 une femme ; un homme

Quel âge avez-vous ?
 18-25 ans ; 26-35 ans ; 36-45 ans ; 46-55 ans ; 56-65 ans ; plus de 65 ans

(S'il y a lieu) Quel quartier habitez-vous ?

Depuis combien de temps habitez-vous dans notre commune ?

Agenda

La Ville de Bruxelles fête la 10^e édition du Mois de la solidarité internationale. Pendant plus d'un mois, du 30/09 au 12/11, activités socioculturelles, débats, expositions, concerts, danse, théâtre, cinéma, sont organisés en collaboration avec des associations Nord-Sud à Bruxelles, en vue de conscientiser les Bruxellois sur la nécessité d'une coopération au développement et d'une solidarité internationale. Toutes les activités sont gratuites.
Renseignements complémentaires: sur www.brucity.be, au 02/279.21.16 ou via solidariteinternationale@brucity.be.